



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
A+A GENEVA SA, en liquidation, Genève
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 11.02.2016
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **29.03.2016**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/ CAREY NOVA SA, 23, quai des Bergues, 1201 GENEVE
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.

Etude de Me Thierry Bagnoud
1204 Genève

02684079



Dienstag - Mardi - Martedì, 23.02.2016, No 37, Jahrgang - année - anno: 134

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)